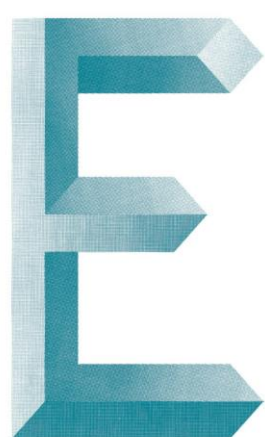


CODE DE TRANSPARENCE AFG-FIR

Avril 2022



Erasmus
gestion

Déclaration d'engagement

Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI) depuis 2021, Erasmus Gestion a souhaité formaliser son engagement dans l'Investissement Socialement Responsable. Par la mise en place d'un processus de gestion intégrant une dimension responsable et durable, Erasmus Gestion affirme sa position d'investisseur long-terme et son engagement à l'égard de toutes les parties prenantes, investisseurs et émetteurs.

Les OPCVM actions de la société concernés par ce code de transparence sont :

- **FCP Mon PEA**
- **ERASMUS MID CAP EURO**
- **ERASMUS SMALL CAP EURO**

Le présent code de transparence est disponible sur le site internet d'Erasmus Gestion.

Conformité avec le Code de Transparence

La société Erasmus Gestion s'engage à être aussi transparente que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'Etat où elle opère.

Table des matières

1. Liste des fonds concernés par ce code de transparence.....	4
2. Données générales sur la société de gestion	7
3. Données générales concernant les fonds ISR présentés dans ce Code de transparence	10
4. Processus de gestion	15
5. Contrôle ESG.....	17
6. Mesure d'impact et reporting ESG	19

1. Liste des fonds concernés par ce code de transparence

FCP MON PEA

Code ISIN	Part R	Part I
		FR0010878124

Stratégies dominantes et complémentaires	Classe d'actifs	Indice de référence	Encours au 31/08/2021	Label
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exclusion ✓ Best-in-Universe 	Actions françaises.	CAC 40 dividendes réinvestis	146 M€	

Liens utiles	DICI	Prospectus	Reporting
		DICI part R	Prospectus
	DICI part I		Rapport ESG annuel

Date de création : 27/05/2010

Eligibilité : PEA, Assurance Vie et Comptes Titres

ERASMUS MID CAP EURO

Code ISIN	Part R	Part I	Part E
	FR0007061882	FR0010914564	FR0013461001

Stratégies dominantes et complémentaires	Classe d'actifs	Indice de référence	Encours au 31/08/2021	Label
✓ Exclusion ✓ Best-in-Universe	Actions de moyennes capitalisations de la Zone Euro.	EURO Stoxx Mid dividendes réinvestis	51 M€	

Liens utiles	DICI	Prospectus	Reporting
	DICI part R	Prospectus	Reporting mensuel
	DICI part I		Rapport ESG annuel
	DICI Part E		

Date de création : 21/07/2001

Eligibilité : PEA, Assurance Vie et Comptes Titres

ERASMUS SMALL CAP EURO

Code ISIN	Part R	Part I	Part E
	FR0011640887	FR0011640895	FR0013188364

Stratégies dominantes et complémentaires	Classe d'actifs	Indice de référence	Encours au 31/08/2021	Label
✓ Exclusion ✓ Best-in-Universe	Actions de petites capitalisations de la Zone Euro.	MSCI EMU Small Caps dividendes réinvestis	123 M€	

Liens utiles	DICI	Prospectus	Reporting
	DICI part R	Prospectus	Reporting mensuel
	DICI part I		Rapport ESG annuel
	DICI Part E		

Date de création : 27/12/2013

Eligibilité : PEA, PEA-PME, Assurance Vie et Comptes Titres

2. Données générales sur la société de gestion

2.1 Nom de la société de gestion en charge des fonds auxquels s'applique ce code

Erasmus Gestion

14 rue de Marignan

75008 PARIS

<http://www.erasmusgestion.com/>

2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?



Depuis sa création, Erasmus Gestion a à cœur de mettre en avant une gestion humaniste, basée sur les grandes valeurs qui fondent les sociétés, avec en priorité l'ouverture d'esprit.

Nous sommes en effet convaincus que la surperformance d'une entreprise est intimement liée à son caractère humain : au bien-être des employés, à l'engagement des dirigeants, à la qualité des produits, ainsi qu'au respect que l'entreprise accorde au monde qui l'entoure.

En 2019, Erasmus Gestion intègre au processus de sélection une batterie complète de critères extra-financiers. La même année, une première notation extra-financière des fonds est effectuée par Ethifinance.

En Janvier 2021, Erasmus Gestion devient signataire des UNPRI. Un nouveau processus de sélection extra-financière plus strict, basé sur la méthodologie de notation MSCI, est mis en place.

En formalisant son approche ESG, Erasmus Gestion souhaite répondre à la demande de l'AFG et du FIR de « concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité » (définition de l'ISR adoptée le 2 juillet 2013 par l'AFG et le FIR).

Étant donné son attachement particulier à l'univers des petites capitalisations boursières, Erasmus Gestion souhaite accompagner les plus petites entreprises de la côte dans la mise en place de meilleures pratiques sur le plan ESG et dans la rédaction de leurs premiers rapports extra-financiers.

2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Notre démarche d'investisseur responsable repose sur trois piliers :



Une **politique d'exclusion** couvrant :

- Les sociétés dont les activités sont liées à la vente d'armes controversées telles que définies par les conventions d'Ottawa, d'Oslo, la CIAC et la CABT (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques).
- Les sociétés dont les revenus sont issus de la production de tabac.
- Les sociétés dont les revenus issus de la production de charbon représentent plus de 5% du CA.
- Les sociétés dont les revenus sont issus des jeux d'argent et de paris.
- Les sociétés dont les revenus sont issus de la pornographie.



Une **notation ESG** suivant la méthodologie de notation **MSCI** et une sélection « **Best-in-Universe** », intégrées dans notre processus de gestion.



Un **engagement** auprès des émetteurs s'exprimant à travers :

- Le vote en Assemblée Générale.
- Le dialogue récurrent avec les managers des sociétés de notre univers.

[Notre politique d'engagement actionnarial et droits de vote](#)

Notre démarche d'investissement responsable est à retrouver [sur notre site internet](#).

2.4 Comment est appréhendée la question des risques / opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

Le triptyque sur lequel repose notre démarche ISR (Exclusion, Notation, Engagement, voir 2.2) permet d'appréhender de façon complète les questions ESG.

Plus particulièrement, le système de notation ESG MSCI, permet d'analyser avec précision les entreprises de notre univers d'investissement. Nous avons choisi de retenir, parmi quatre fournisseurs de données ESG audités pendant plusieurs semaines, la solution proposée par le MSCI, qui nous a semblé être la plus juste et la plus complète. La méthodologie MSCI permet, entre autres :

- D'identifier et d'analyser les enjeux clefs spécifiques à une industrie donnée. Ainsi une entreprise dont l'activité est fortement consommatrice d'eau verra sa note environnementale se concentrer sur la gestion et les efforts fournis afin d'économiser cette ressource.
- De pondérer les notes E, S et G en fonction de l'industrie. Ainsi, les sujets environnementaux se verront attribuer un poids plus important pour une industrie polluante. Les activités de services auront quant à elles une pondération plus importante sur les questions sociales.
- D'inclure les controverses par le biais de points malus.

Cette approche sur-mesure permet ainsi d'obtenir une note de synthèse faisant ressortir les risques et les opportunités ESG propres à chaque entreprise.

2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

Toutes les équipes de la société Erasmus Gestion sont sensibles à l'enjeu que représente le statut d'Investisseur Socialement Responsable.

Equipe	Rôle	Fréquence des réunions
Analyse	Garante de l'étude extra-financière des sociétés, elle développe et met à jour les modèles de notation et bases de données utilisées par l'équipe de gestion.	Hebdomadaire
Gestion	Implémente la politique de sélection extra-financière	Bi-mensuelle
Middle Office	L'équipe de gestion des risques et le responsable RCCI sont garants de la bonne application des stratégies ESG dans la gestion	Mensuelle

L'équipe d'analyse, l'équipe de gestion et le responsable RCCI se réunissent périodiquement lors de comités de gestion afin de reprendre les portefeuilles dans le respect des politiques ESG.

En impliquant chaque personne de l'entreprise, la société cherche à créer une **dynamique positive** qui impacte son cadre de travail et son environnement.

2.6 Quel est le nombre d'analyste ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?

La société de gestion emploie quatre analystes financiers et extra-financiers et trois gérants dont les fonds respectifs suivent une politique d'investissement responsable stricte, soit **2 ETP dédiés à l'ISR**.

2.7 Dans quelles initiatives concernant l'Investissement Responsable la société de gestion est-elle partie prenante ?

Erasmus Gestion a adhéré aux **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unis (UNPRI)** en Janvier 2021.

2.8 Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

La société Erasmus Gestion détenait sur l'ensemble de la gamme de ses fonds, 322 millions d'euros d'actifs ISR au 31 Aout 2021.

2.9 Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

Au 31 Aout 2021, les actifs ISR de la société de gestion représentaient **78% des encours de la gestion OPCVM** et **61% des encours totaux** sous gestion.

2.10 Quels sont les fonds ISR ouverts aux publics gérés par la société de gestion ?

Les fonds **FCP Mon PEA**, **Erasmus Mid Cap Euro** et **Erasmus Small Cap Euro** sont des fonds ISR ouverts au public.

Erasmus Gestion publie sur son site internet les documents ISR concernant les trois fonds cités.

3. Données générales concernant les fonds ISR présentés dans ce Code de transparence

3.1 Quels sont les objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG au sein des fonds ?



Transparence. En formalisant son approche ESG, Erasmus Gestion souhaite répondre à la fois aux attentes de ses clients mais aussi à la demande de l'AFG et du FIR de « *concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable, quel que soit leur secteur d'activité* » (définition de l'ISR adoptée le 2 juillet 2013 par l'AFG et le FIR).



Performance. Nous intégrons à notre processus de sélection des extra-financiers, convaincus que la performance d'une entreprise est intimement liée au bien-être des employés, à l'engagement des dirigeants, à la qualité des produits, ainsi qu'au respect que l'entreprise accorde aux enjeux mondiaux, tels que la protection de l'environnement et des droits humains.



Accompagnement. Erasmus Gestion souhaite accompagner les petites entreprises de la côte dans la mise en place de meilleures pratiques sur le plan ESG et dans la rédaction de leurs premiers rapports extra-financiers.

3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement des fonds ?

Notre équipe de quatre analystes, partiellement dédiée à la recherche ESG (1,5 ETP) s'appuie sur les prestataires externes suivants :



3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par les fonds ?

Après avoir pratiqué les exclusions citées en 2.3, les entreprises de l'univers sont analysées sous l'angle de trois piliers : Environnement, Social, Gouvernance.

Sous chaque pilier, une multitude de thèmes, chacun composé de plusieurs « enjeux clefs ».

L'ensemble des questions de gouvernance est analysé pour toutes les entreprises étudiées. En revanche, en ce qui concerne l'environnement et le social, entre trois et huit « enjeux clefs » adaptés à chaque industrie sont sélectionnés. Ci-dessous l'ensemble des enjeux clefs par pilier et en exemple, les six enjeux sélectionnés pour l'analyse de l'industrie des boissons non-alcoolisées.

Exemple : Industrie des boissons non-alcoolisées

Score MSCI ESG									
Pilier Environnemental				Pilier Social				Pilier Gouvernance	
Changement climatique	Capital naturel	Déchets et Pollution	Opportunités environnementales	Capital Humain	Fiabilité produit	Opposition des parties prenantes	Opportunités sociales	Gouvernance d'entreprise	Comportement d'entreprise
Emissions de CO2	Stress hydrique	Déchets et émissions toxiques	Technologies propres	Gestion du personnel	Qualité et sécurité produit	Approvisionnement controversé	Accès à la communication	Conseil d'administration	Ethique des affaires
Empreinte carbone	Biodiversité & utilisation des terres	Déchets et emballages	Construction verte	Santé et sécurité	Instabilité du système financier	Relations avec les communautés	Accès à la finance	Rémunération	Transparence fiscale
Financement de l'impact environnemental	Approvisionnement en matière 1re	Déchets électroniques	Energie renouvelable	Développement du capital humain	Protection financière du consommateur		Accès à la santé	Actionariat	
Vulnérabilité au changement climatique				Normes de travail pour la chaîne d'appro.	Confidentialité et sécurité des données		Opportunités nutrition & santé	Comptabilité	
					Investissement responsable				
					Assurance santé et risque démographique				

Enjeux clefs sélectionnés pour l'industrie des boissons non alcoolisées.

Enjeux clefs universellement appliqués à toutes les industries

Source : MSCI, Erasmus Gestion

Pour chaque enjeu clef, une série de critères permet de juger de la qualité de la réponse du management.

Par exemple, les critères retenus pour juger du stress hydrique sont, entre autres :

- L'exposition de l'entreprise aux régions du monde où l'accès à l'eau est limité,
- Le taux de recyclage des eaux usées,
- La consommation en provenance de sources d'eaux alternatives (eau de pluie, eaux grises, etc),
- L'intensité de la consommation d'eau (m³/m € de chiffre d'affaires) par rapport aux autres acteurs de l'industrie,
- L'existence d'un membre du Comité Exécutif responsable de la stratégie concernant la consommation d'eau.

Chaque enjeu est noté sur 10. Après avoir obtenu une note en fonction des critères suscités, le risque de controverse est jugé pour chaque enjeu clef. Une controverse mineure, non-structurelle, n'amènera pas de points malus. Une controverse sévère donnera un maximum de 7 points malus. Par exemple, le groupe italien Atlantia, dont le management a été jugé en partie responsable de l'effondrement du pont Morandi ayant entraîné la mort de 43 personnes en août 2018 a reçu 5 points négatifs pour l'enjeu « Santé & Sécurité », ramenant la note finale de cet enjeu à 2/10.

Une pondération propre à chaque industrie est ensuite appliquée afin d'obtenir la note ESG globale. Cette note est ensuite ajustée (normalisée), pour être comparable entre secteurs.

Ci-dessous, les enjeux clefs retenus pour noter Coca-Cola HBC et les notes obtenues par la société.

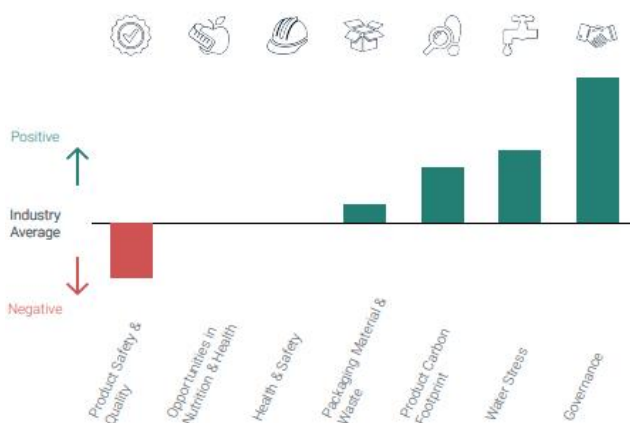
Coca-Cola HBC AG (CCH)

Beverages | CH

Best-in-class performance within beverages

Score attribution by key issue

This chart highlights the company's positioning relative to the industry average for each Key Issue that contributed to its ESG Rating as of May 25, 2021.



Enjeux clefs	Poids	Moyenne indus.	Score
Note pondérée normalisée		4.6	6.1
Environnement	29%	4.6	7.5
Stress Hydrique	14%	4.0	6.5
Empreinte carbone	8%	5.4	9.6
Déchets et emballages	7%	5.1	7.2
Social	38%	5.1	4.4
Qualité et sécurité produit	17%	4.6	3.0
Opportunités Nutrition & Santé	14%	5.1	4.9
Santé et sécurité	7%	5.7	6.6
Gouvernance	33%	4.4	6.7
Gouvernance d'entreprise		5.1	6.7
Comportement d'entreprise		5.4	8.1

Source : MSCI, Erasmus Gestion

Ainsi, l'application de la stratégie d'analyse extra-financière permet au gérant de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans leur globalité pour l'ensemble des investissements réalisés. En effet, l'analyse environnementale et sociale se concentre sur la réponse de l'émetteur à des risques en matière de durabilité clairement identifiés et à sa faculté d'en limiter les conséquences, permettant ainsi d'évaluer les incidences négatives sur la valeur de l'investissement.

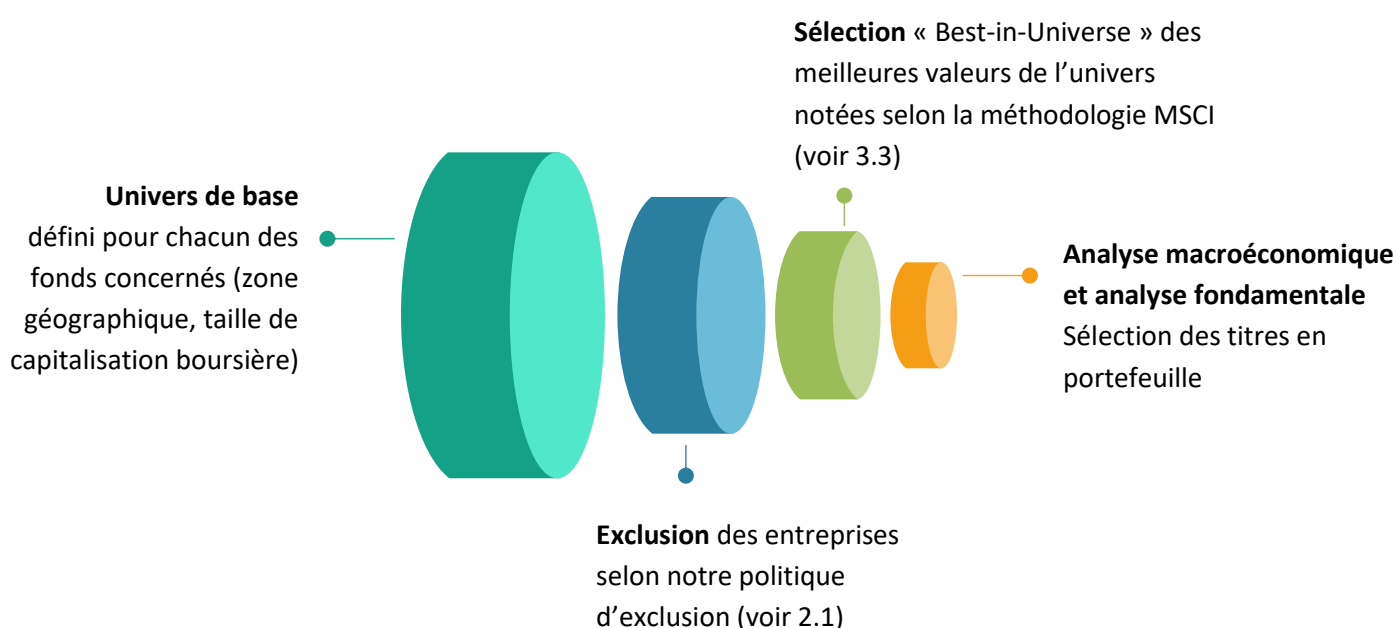
3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par les fonds ?

En vertu de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier (alinéa III. 3° et 4°, a) et b)), Erasmus Gestion s'engage à mettre un point d'honneur à l'évaluation de l'impact environnemental des entreprises.

En matière climatique, les risques physiques, les risques de transition et les opportunités favorisant une économie bas-carbone sont pris en compte dans les enjeux clefs exposés ci-dessous. En fonction de l'industrie, entre un et quatre enjeux sont analysés pour chaque société.

- **Emissions carbone** : L'entreprise est évaluée sur l'intensité carbone de ses opérations et les efforts développés pour mitiger les risques climatiques (existence d'un plan de réduction de l'empreinte carbone, participation au Carbon Disclosure Project (CDP), etc).
- **Empreinte carbone de la production** : Evaluation de l'empreinte carbone des produits commercialisés (évaluation de toute la ligne de production, des fournisseurs à la distribution).
- **Vulnérabilité au changement climatique** : spécifique aux compagnies d'assurance.
- **Financement de l'impact environnemental** : spécifique aux institutions financières.
- **Stress hydrique** : Evaluation de l'intensité de la consommation d'eau et des efforts mis en œuvre afin de la limiter.
- **Biodiversité** : Evaluation de l'impact des opérations sur la biodiversité et des initiatives pour mitiger cet impact.
- **Approvisionnement en matière première** : Traçabilité et certification des approvisionnements
- **Gestion des déchets toxiques, matériaux d'emballages et déchets électroniques.**
- **Opportunités** : Dans les secteurs de la technologie, la construction et la production d'énergie, l'entreprise est évaluée sur l'intensité des efforts fournis afin d'exploiter les opportunités durables qui s'offrent à elle (technologie propre, construction bas carbone, énergie renouvelable, etc).

3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (méthodologie, échelle d'évaluation...)?



Les considérations ESG font partie intégrante du processus de stock-picking. L'approche « Best-in-Universe » consiste à sélectionner les émetteurs ayant obtenu les meilleures notes d'un point de vue extra-financier, tous secteurs confondus. Plus spécifiquement, les stratégies retenues sont les suivantes :

FCP mon PEA	Erasmus Mid Cap Euro	Erasmus Small Cap Euro
La note ESG moyenne du portefeuille doit être significativement supérieure (meilleure) à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Par significativement supérieure, on entend supérieure à la note ESG pondérée de l'univers d'investissement initial après élimination de 20% des valeurs (exclusions sectorielles et plus mauvaises notes).	Réduction d'au moins 20% de l'univers d'investissement ESG par rapport à l'univers d'investissement initial (exclusions sectorielles et élimination des plus mauvaises valeurs).	Réduction d'au moins 20% de l'univers d'investissement ESG par rapport à l'univers d'investissement initial (exclusions sectorielles et élimination des plus mauvaises valeurs).

3.6 A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

L'évaluation ESG des émetteurs est révisée à minima **annuellement**. Si l'émetteur fait l'objet d'une controverse, signalée soit par la plateforme MSCI soit par les outils utilisés dans le processus de gestion traditionnel, son évaluation est révisée dans les plus brefs délais.

80% des émetteurs sont couverts en externe directement par notre prestataire de données extra-financières et possède une notation ESG MSCI. Les 20% restants sont analysés et notés en interne par l'équipe d'analyse, en suivant la méthodologie MSCI.

4. Processus de gestion

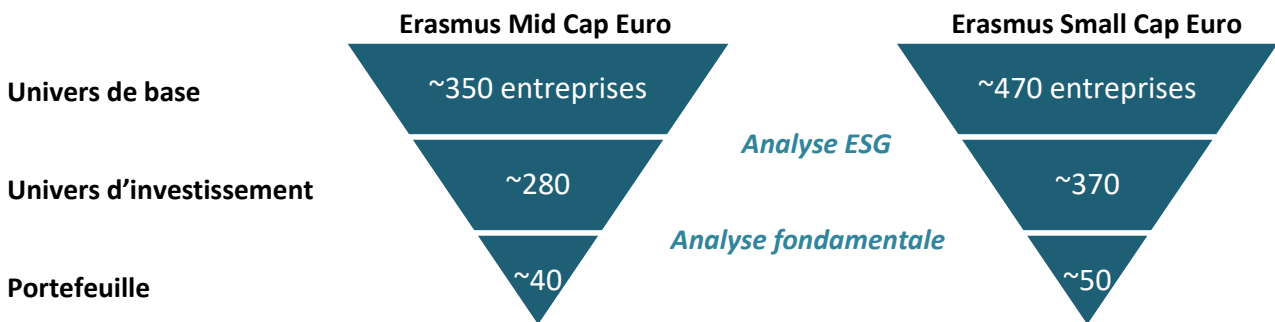
4.1 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

L'univers d'investissement est déterminé pour chaque fonds, selon sa zone géographique et une fourchette de capitalisation boursière.

L'univers d'investissement passe ensuite à travers nos deux filtres ESG (Exclusion et notation, comme expliqué en 3.5).

- **FCP Mon PEA** peut investir sur l'ensemble de son univers post-exclusion, dans la mesure où la note moyenne du portefeuille reste supérieure à la moyenne de celle de son univers d'investissement initial après élimination d'au moins 20% de celui-ci (exclusion et plus mauvaises valeurs).
- **Erasmus Small Cap Euro** et **Erasmus Mid Cap Euro** voient leur univers d'investissement respectif tronqué d'au moins 20%, après élimination des exclusions sectorielles et des émetteurs ayant les plus mauvaises notes.

Enfin, l'équipe procède à l'analyse financière des émetteurs selon un double processus : top down et bottom up. A travers l'utilisation d'outils de screening quantitatifs, l'équipe de gestion met en lumière les candidats à l'investissement. Ces valeurs sont ensuite passées au crible de l'analyse fondamentale par notre équipe d'analyse (modélisation, valorisation, analyse SWOT, rencontre du management, etc).



4.2 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

En vertu de l'article 173 de la loi de la Transition Energétique, Erasmus Gestion a pris la décision d'intégrer des critères relatifs au changement climatique dans la gestion de ses fonds.

Exclusion. Tout d'abord, la société exclut de ses fonds les sociétés dont les revenus issus de la production de charbon représentent plus de 25% du CA.

Evaluation. La méthodologie que nous utilisons pour noter l'ensemble de l'univers d'investissement permet d'intégrer de manière adéquate les critères relatifs au changement climatique. Les enjeux environnementaux pris en compte dans la méthodologie sont listés en 3.4. Pour chaque industrie et selon une matrice de matérialité, un ou plusieurs enjeux sont sélectionnés et notés, selon des critères précis (voir 3.3).

Pondération. En fonction du secteur d'activité, le poids de la note environnementale pourra varier de 5% (assurances) à 54% (fournisseurs d'énergie) de la note ESG finale.

Intensité carbone. Le ratio des émissions carbone rapportées au chiffre d'affaires est une donnée capitale selon Erasmus Gestion. C'est pour cela que nous avons fait le choix de sélectionner cet indicateur comme l'indicateur de référence du pilier environnemental (voir 6.2).

4.3 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

Erasmus Gestion s'engage à ce que la part des émetteurs analysés selon le processus ESG dans le portefeuille de chaque fonds soit **durablement supérieure à 90%**.

4.4 Le processus d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Non

4.5 Une part des actifs des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Non

4.6 Les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?

Non

4.7 Les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Les fonds utilisent des instruments dérivés dans les conditions décrites par le prospectus. Leur utilisation est ponctuelle et limitée. La société utilise ces instruments à des fins :

- de couverture de risque "actions" du portefeuille, tout en respectant l'exposition permanente minimum de 75% de l'actif sur les marchés d'actions,
- d'exposition du portefeuille à des actions, secteurs d'activité ou indices de marché en vue de réaliser l'objectif de gestion. Les opérations sur marchés à terme se font dans la limite d'une fois l'actif de chaque fonds, la surexposition étant plafonnée à 10% de l'actif.

Ces ratios sont surveillés de manière quotidienne par les équipes de Middle Office et de Gestion des risques.

4.8 Les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Les fonds actions peuvent investir dans des OPC dans la **limite de 10% des actifs** du portefeuille.

Ce ratio est surveillé de manière quotidienne par les équipes de Middle Office et de Gestion des risques.

5. Contrôle ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion des fonds ?

Le suivi des règles ESG fixées pour la gestion des fonds est assuré au premier niveau par les gérants eux-mêmes de manière quotidienne avant décisions d'investissement ou de désinvestissement.

Pour les contrôles de deuxième niveau, le responsable du contrôle interne veille au respect de la stratégie ESG dans le cadre de la gestion des fonds à travers un contrôle de conformité régulier. Un rapport RCCI sur l'application de la stratégie ESG est réalisé annuellement.

Le commissaire aux comptes des fonds assure quant à lui des contrôles périodiques de troisième niveau lors de la clôture fiscale de nos fonds. Il procède à la certification formelle des fonds et la vérification de ses diligences légales ainsi que la conformité de la composition d'actifs de chaque portefeuille par rapport aux critères ESG définis dans les différents documents d'information des fonds (Code de Transparence, DICI, prospectus, politique de vote et d'engagement actionnarial ...)

6. Mesure d'impact et reporting ESG

6.1 Comment est évaluée la qualité ESG des fonds ?

Les notes ESG sont calculées par piliers (E, S et G) et au global, selon la méthodologie MSCI explicitée plus haut. La note du portefeuille représente la moyenne pondérée par leur poids des notes des émetteurs en portefeuille. Cette moyenne est comparée à celle de l'univers d'investissement. Elle est mise à jour chaque mois, et publiée dans le reporting mensuel des fonds concernés.

Ces reportings mensuels incluent également les notes des principales positions des portefeuilles.

Le rapport annuel inclus quant à lui davantage de données ESG, comme par exemple les indicateurs d'impacts.

6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par les fonds ?

Erasmus Gestion collecte les données de plusieurs dizaines d'indicateurs afin d'évaluer la durabilité des entreprises. Nous avons fait le choix d'en publier cinq annuellement. Ces indicateurs sont calculés pour chaque émetteur, agrégés pour le fonds selon une moyenne équipondérée et comparés au taux moyen de l'univers d'investissement sur le rapport annuel.



Intensité carbone. Indicateur clef dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'intensité carbone informe sur les émissions de CO₂ rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise. Sont prises en compte les émissions directes (dites « scope 1 ») et les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (« scope 2 »).

Emissions carbone (en Tonnes équivalent CO₂) / millions d'euros de chiffre d'affaires



Taux d'indépendance du conseil d'administration. Un taux élevé d'indépendance du conseil d'administration (CA) est révélateur de la qualité de la gouvernance d'une entreprise. Le code Afep-Medef, que nous suivons, précise que « par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe, mais encore dépourvu de liens d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, autre) avec ceux-ci. »

Nombre d'administrateurs indépendants / Nombre total d'administrateurs dans le CA



Taux d'administratrices dans le conseil d'administration. Cet indicateur permet d'évaluer l'égalité homme-femme dans l'entreprise.

Nombre d'administratrices / Nombre total d'administrateurs dans le CA



Taux de rotation des effectifs. Cet indicateur d'impact social mesure la vitesse de renouvellement des effectifs d'une entreprise.

(Nombre de départs et d'arrivées / 2) / Nombre d'employés en début d'année


Taux de sociétés ayant signé des accords collectifs ou ayant adopté une convention collective.

*Nombre d'entreprises ayant signé des accords ou ayant adopté une convention collective /
Nombre d'entreprises en portefeuille*

6.3 Quels sont les supports médias permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR des fonds ?

Mensuellement, la société met à jour la notation ESG de chacun de ses OPCVM et publie les notes ESG des principales positions de chaque portefeuille.

Annuellement, Erasmus Gestion publie un rapport ISR complet sur ses fonds.

Ces supports médias sont disponibles sur le site internet de la société.

FCP Mon PEA	Erasmus MID Cap Euro	Erasmus SMALL Cap Euro	Liens utiles
Reporting mensuel	Reporting mensuel	Reporting mensuel	Politique de vote
Rapport ESG annuel	Rapport ESG annuel	Rapport ESG annuel	

6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?

Oui. [Le rapport annuel d'engagement actionnarial](#) est disponible sur notre site internet